la république bourgeoise

"Nous devons être gouvernés par les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui possèdent une propriété... L'égalité est une chimère."

Les Thermidoriens confirment l'égalité civile, la liberté d'entreprise, l'abolition de la féodalité et du système corporatif. La France révolutionnée se stabilise.

"L'époque républicaine est la plus originale est la plus profondément gravée, parce qu'elle a été unique dans l'Histoire: jamais on n'avait vu, jamais on ne reverra l'ordre physique produit par le désordre moral, l'unité sortie du gouvernement de la multitude, l'échafaud

1er vendémiaire an III
23 septembre 1795

La Constitution de l'an III
Elle rétablit le suffrage censitaire : pour voter il faut payer des impôts. Elle met en place des institutions compliquées qui paralysent le pouvoir exécutif.
Le gouvernement est assuré par un Directoire de cinq membres. Les deux tiers des membres des Conseils sont choisis parmi les anciens Conventionnels

13 vendémiaire an IV
5 octobre 1795

Le temps des coups d'État
Coups de force anti-royaliste. La République est sauvée par les généraux.

30 prairial an VII
18 juin 1799

22 floréal an VI
11 mai 1798

Les élections favorables à l'extrême-gauche sont annulées.

18 fructidor an V
4 septembre 1797

La crise rebondit. Le courant néo-jacobin s'impose.

La grande nation
La politique d'expansion du Directoire transforme la société dans les États voisins. Une deuxième coalition contre la France se met en place. Elle ouvre la voie à quinze ans de guerre. Le général Bonaparte s'illustre lors de la campagne d'Italie puis de l'expédition en Egypte.

"Bonaparte au pont d'Arcole", peinture de Gros, musée du Louvre, photo Giraudon.

18 – 19 brumaire an VIII
9 – 10 novembre 1799

Le 18 brumaire
Coup d'Etat de Bonaparte. Le Consulat puis l'Empire sont des régimes autoritaires. Ils consolident les équilibres sociaux de la nouvelle France.

Les trois Consuls, Bonaparte, Cambacerès et Lebrun proclament : "Citoyens la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée: elle est finie!"

"Il nous faut un roi qui soit un roi parce que le sol appartient à des propriétaires. Il nous faut donc pour finir la révolution un roi, créé par elle, tirant ses droits des nôtres."
M. Champagny, Lettre au comité d'Antraigues, 1801.

"Toussaint Louverture, le héros des Caraïbes", l'un des rares noirs de l'histoire, il avait été un des premiers d'une chef d'Etat à Saint Domingue (Haïti) depuis 1796. Après l'abolition de l'esclavage, il redresse l'économie de l'île, engage une réconciliation. Celle-ci sera abolie par l'armée française après le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte en 1802. (1743-1803)
Lithographie de Delpech, Bibl. nat. Paris.

"La Bataille des pyramides", peinture de Lejeune, musée de Versailles, photo Josse

"L'arrivée d'une ambassade dans la cour des Mandarins", peinture de Boilly, musée du Louvre, photo Lauros-Giraudon

bulletin municipal N° 28 nov 1989

ETAT CIVIL

NAISSANCES

MAI :

ETIENNE Ophélie	1er MAI 1989
FILLET Tessie	6 MAI 1989
HERVIEU Emilie	8 MAI 1989
GLINEL Kévin	20 MAI 1989
MONNIER Meghan	24 MAI 1989
MAHEUT Michel	27 MAI 1989

JUIN :

WAGNER Clément	3 JUIN 1989
DELAPIERRE Léa	13 JUIN 1989
LEGRAND Anaêlle	16 JUIN 1989
DEMEILLIERS Mickaêl	17 JUIN 1989
LOPEZ Joris	25 JUIN 1989
LAVACHE Romain	28 JUIN 1989

JUILLET :

HANIN Perrine	1er JUILLET 1989
DELAUNAY Maxime	10 JUILLET 1989
ZENOU Richard	23 JUILLET 1989

AOUT :

LASSON Laure	7 AOUT 1989
DESLANDES Emilie	10 AOUT 1989
HELD Johan	31 AOUT 1989

SEPTEMBRE :

LOMBARDI Léa	8 SEPTEMBRE 1989
BERTHELOT Matthew	13 SEPTEMBRE 1989

DECES

MAI :

HERVE Pierre	23 MAI 1989

JUIN :

THOMAS Lucien	10 JUIN 1989

AOUT :

SZTUR Thomas	20 AOUT 1989
GEORGET Marcel	18 AOUT 1989

SEPTEMBRE :

LEFEVRE Adolphe	12 SEPTEMBRE 1989

MARIAGES

TREFON Thierry et PROTAIS Isabelle 20 MAI 1989
LIREUX Denis et DE LE CRUZ Sylvie 27 MAI 1989
ELISABETH Alain et LE CARPENTIER Sylvie 27 MAI 1989

RIEDINGER Eric et RIVOGNAC Isabelle 3 JUIN 1989
DEPONT Franck et DELAUNAY Marie-Christine 10 JUIN 1989
COULLIN Laurent et CASTEL Patricia 10 JUIN 1989
VIGREUX Alain et PIERR Aline 24 JUIN 1989

DUPONT Alain et MONNET Corinne 1 er JUILLET 1989
PASQUIER J.Philippe et YVON Marylène 8 JUILLET 1989
COSSE Denis et LAGOUCHE Karine 8 JUILLET 1989
SIBRAN Michel et DUTAC Catherine 22 JUILLET 1989

SZELEMEY Claude et BOUCHARD Corinne 19 aout 1989

SIBRAN Claude et DUTAC Corinne 16 SEPTEMBRE 1989
LEPAS Eric et PICOT Nadège 23 SEPTEMBRE 1989
TROUVE J.Marie et IMACHE Marie 23 SEPTEMBRE 1989
LEMARIE Didier et SOUBIEN Lydie 30 SEPTEMBRE 1989

EDITORIAL

Chers concitoyens,

Lors de cette rentrée, j'ai quelques raisons d'être satisfait et je tiens à vous faire partager mon plaisir :

Les choix proposés au budget primitif ont pu se concrétiser ou sont en voie de réalisation, notamment la tranche 89 concernant la réfection des trottoirs, les mesures visant à ralentir la circulation rue de l'Eglise et la construction des ateliers municipaux (qui seront achevés cet hiver).

La part communale des impôts locaux est en baisse sensible (la taxe d'habitation, par exemple, est réduite de 1,81 %). Malheureusement, le Conseil Régional a levé un impôt qui a plus que doublé !

La fête communale qui, cette année, était placée sous le signe du Bi-centenaire de la Révolution Française et qui vient de s'achever, a connu un immense succès qualitatif et quantitatif.

J'en profite pour remercier très chaleureusement tous les bénévoles - membres des associations participantes - qui se sont dépensés sans compter pour nous divertir.

Cependant comme j'ai déja eu l'occasion de vous le dire, dès juillet dernier, j'ai un gros sujet d'inquiétude : l'hypothèse émise par quelques maires de créer une communauté urbaine qui engloberait notre cité.

Je suis fermement hostile à ce projet, véritable menace pour l'identité et l'autonomie des villes ainsi que pour l'avenir des Habitants.

Il est inconcevable de laisser mettre en place cette assemblée " supracommunale " (élue au second degré et contraire aux loix de décentralisation) dans laquelle quelques technocrates décideraient des réalisation et de l'imposition.

Ce serait une remise en cause du suffrage universel et une atteinte au droit des gens à intervenir au niveau des décisions que doivent prendre leurs élus. Je suis sûr que beaucoup d'en tre vous sont attachés à cette pratique démocratique qui consiste à influer sur les choix de votre conseil municipal.

Bien sûr, la coopération intercommunale est nécessaire et indispensable. D'ailleurs, nous la pratiquons au niveau du SIVOM des 3 vallées ou dans des syndicats à vocation simple (transport, usine d'incinération...).

Cette coopération basée sur le libre choix (chaque commune gardant son autonomie réelle)nous permet de mieux servir notre population à des coûts plus intéressants.

De la même manière, je ne suis pas opposé au principe de discuter, mener des études avec les communes de l'agglomération Caennaise sur tel ou tel point ponctuel.

Ce que je veux empêcher, c'est que l'on nous impose une structure " parachutée " que je juge dangereuse pour ma population

Très amicalement votre Maire Jean-François ROMY

A VOTRE SERVICE

(A CONSERVER, ne paraitra qu'une fois par an)

MAIRIE.....31.72.36.61
(ouverte de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, permanence
le samedi matin de 9h à 12h)
MAIRIE ANNEXE PLATEAU.....31.84.21.16.
(ouverte le Lundi matin de 8h30 à 12h)
CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.).....31.72.07.93.
(ouvert au public du Lundu au Vendredi de 13h30 à 17h30
au centre médico-social)
RESIDENCE PERSONNES AGEES "GUY TRAVERT".....31.72.32.03.
POLICE SECOURS.....17.
COMMISSARIAT DE CAEN.....31.86.08.34.
BUREAU DE POLICE DE MONDEVILLE.....31.82.50.15.
POMPIERS DE CAEN.....LE 18 OU 31.85.42.03.
CENTRE ANTI POISON.....35.88.44.00.
AMBULANCES VIEL.....31.52.14.93.
MEDECINS
docteur Zenou - 5 rue de la liberté.....31.72.37.59.
docteur Collin et Collin/Gimie - 8 rue du centre.....31.72.39.26.
docteur Bailleul - 12 rue de la fraternité.....31.72.27.00.
CHIRURGIEN - DENTISTE
docteur Toustou/Gimie - 15 rue de la liberté.....31.72.22.34.
PHARMACIENS
Mme Rullier - 34 rue de la liberté.....31.72.37.39.
Mr Wagner - 25 rue Pasteur.....31.72.00.79.
INFIRMIERES
Mmes Poulingue/Collet et Brunel - 1 rue André Gide.....31.72.37.83.
PEDICURE - PODOLOGUE
mr Hubard (sur rendez-vous).....31.23.96.10.
(permanence chez Mme Poulingue, infirmière)
KINESITHERAPEUTES
Mr Lamoureux/ Mme Dufour -26 rue de la liberté.....31.72.66.74.
AIDE AUX MERES :association de l'aide familialle populaire
126 rue caponière à CAEN.....31.76.06.71.
association pour l' aide aux mères de famille
25 rue de l'oratoire à CAEN .....31.76.29.27.
SECURITE SOCIALE.....31.72.36.61.
(Permanence au sous-sol de la mairie le Vendredi
de 10h à 11h)
C.A.F. (Permanence en mairie le premier Jeudi de chaque mois
de 14h à 16h30).....31.72.36.61.
SALLE DES FETES ET SOUS-SOL CENTRE MEDICO-SOCIAL pour renseignements
et location, s' adresser à la mairie.
MARCHE : le Mercredi de 9h à 12h 30 .
AUTO-ECOLE
Mr Vanackere - 4 rue de la liberté.....31.72.49.02.
Mr TOUSTOU - 15 rue de la liberté.....31.72.34.11.

GIBERVILLE

N° 28

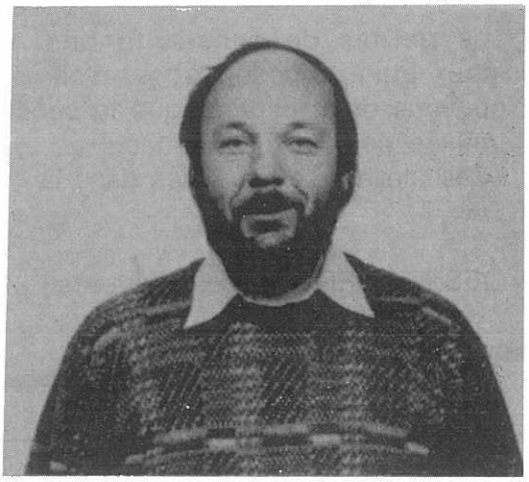

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité

IMPRIMERIE
J.COQUELIN
13 rue Dinville
BP 41
14430 DOZULE
TEL. 31.39.00.01

diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

Depot legal 4e trimestre 1989 Tirage 1500

SOMMAIRE

Etat Civil.....2 de couv.
Editorial.....1
A votre Service.....2
Travaux.....4
Affaires Scolaires.....5
Affaires Sociales.....6
Revenu Minimum.....7
Logement.....7
Mardi Madame.....8
Secours Populaire.....8
Aglae.....9
Appel des Pionniers de France.....10
Association Sportive.....10
Comité des Fêtes.....12
Vélo Club.....13
La Fanfare.....13
Tarot Club.....13
Club de l'Amitié.....14
A.C.P.G.- C.A.T.M.- T.O.E.....14
Concours Maisons Fleuries.....15
Fêtes et Cérémonies.....16
Découvrons Giberville.....17
Rois de France.....18
Service urgent.....19
Guide Administratif 20

ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs

TRAVAUX

ATELIERS MUNICIPAUX

Le permis de construire des Ateliers Municipaux étant déposé, l'appel d'offres lancé, nous pouvons donc espérer que la construction sera terminée, pour la fin de l'année.

Ces ateliers seront situés dans la " Z.I DU MARTRAY "

PLAN DES ATELIERS (toutes façades)

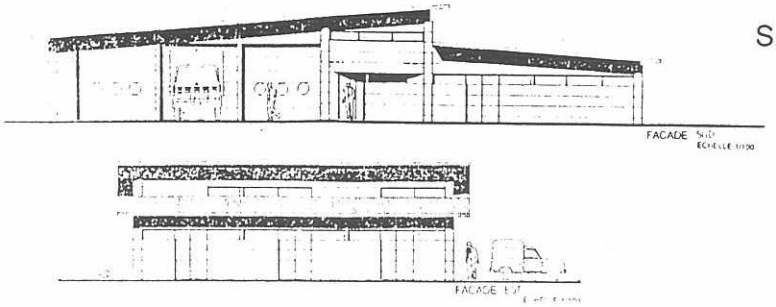

BANDES RUGUEUSES, rue de l'Eglise :

A la demande des riverains (pétition) nous avions installé des bandes rugueuses rue de l' Eglise mais le syndicat mixte des transports nous a demandé de les enlever, sans quoi il n'assurerait plus la ligne. Ces bandes ont donc été enlevées à la charge du SYNDICAT MIXTE.

Un accord a été trouvé par la pose d'un panneau STOP à l'intersection de la rue du Point du Jour et de la rue de l'Eglise.

TRAVAUX EN COURS DE REALISATION SUR LA COMMUNE :



PISTE DE SPRINT

TROTTOIRS





SALLE OMNISPORTS

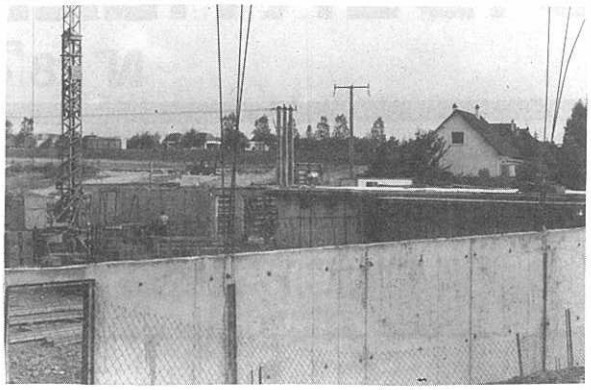

FEUX TRICOLORES
(rue de la Liberté - rue Jules Ferry)



LE PLATEAU :

Dans le cadre de la rétrocession des voiries du plateau, la commission des travaux s'est rendue sur place le 21 SEPTEMBRE 1989 pour définir l'ordre des tranches des travaux.

Apparemment, il s'avère nécessaire de commencer par la rue du Bois (pour des raisons techniques), une prochaine réunion aura lieu en OCTOBRE avec les responsables de S.H.E.B.N, Monsieur CHARTREUX, afin de définir les tranches financières.

L'appel d'offres sera fait avant la fin de l'année. La 1ère tranche pourrait commencer en 1990.

Le Responsable des travaux C. BOZEC

AFFAIRES SCOLAIRES

COMMISSION DU PERSONNEL

Madame LAIGNEL Annick, femme de service à l'école primaire " LOUIS ARAGON " a fait valoir ses droits à la retraite le 1 er Septembre 1989.

Le vendredi 22 Septembre au cours d'une cérémonie sympathique les mérites et la gentillesse de Me LAIGNEL ont été célébrés et rappelés. Bonne et heureuse retraite.



Son poste à temps complet est à présent occupé par Mademoiselle Catherine HELIE première remplaçante aux écoles.





Le demi-poste attribué précédemment à Mademoiselle Catherine HELIE a été proposé à la deuxième remplaçante. Madame LAVILLE a accepté ce temps partiel à partir du 4 Septembre 1989.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

RENTREE DU 5 SEPTEMBRE1989 :

La rentrée s'est effectuée sous la responsabilité du nouveau Directeur, Monsieur BERNARD en remplacement de Madame CHAPUY ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Suite aux nombreuse actions menées par les parents d'élèves FCPE, les enseignants, les élus municipaux, une 13 ème classe a été ouverte en primaire. Avec cette création, les effectifs de toutes les classes sont inférieurs à 25 élèves.

EFFECTIFS en primaire:
308 éléves

EFFECTIFS à la maternelle :

201 enfants pour 7 classes

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Al'intention des nouveaux habitants de GIBERVILLE, nous rappelons que la ramassage des enfants éloignés du Groupe Louis ARAGON est assuré gratuitement par le car de la commune.

GRATUITE DES FOURNITURES :

Comme chaque année, nous vous informons que les fournitures scolaires sont totalement gratuites en primaire et en maternelle; à l'exception du gâchis ou détérioration par l'enfant.

Cette gratuité est assurée par une subvention de la municipalité s'élevant à 120.000 F.

RESTAURANT SCOLAIRE :

350 repas sont servis chaque jour. Ce qui représente une fréquentation de 56 % des élèves.

RAPPEL DU PRIX DES REPAS :

- ENFANT EN MATERNELLE : 10,30 F.
- ENFANT EN PRIMAIRE : 11,60 F.

ANIMATION DU MIDI :

La municipalité a mis en place à chaque groupe scolaire un animateur AGLAE. Vos enfants ont ainsi la possibilité de participer à différentes activités, jeux etc.... Au groupe PASTEUR, Monsieur CAIRON, enseignant, initie, chaque midi, un groupe d'enfants à l'informatique.

RENTREE AU COLLEGE EMILE ZOLA :

- 510 élèves
- 220 Enfants fréquentent le self.

AFFAIRES SOCIALES



VOYAGE ANNUEL DU 7 JUIN :

Trois cars sont partis avec 130 anciens en direction de HONFLEUR après un arrêt à VILLERS SUR MER pour se dégourdir les jambes et le temps de prendre un petit café. Les cars sont repartis via " La Côte de Grâce " , pour se rendre au restaurant " La BRIQUERIE " à Equemauville. Malgré un temps maussade la journée s'est terminée sur le port d'HONFLEUR où chacun a pu librement visiter la ville avant de renter vers 19H30 à GIBERVILLE.

GOUTER DU 7 OCTOBRE :

Les personnes âgées de 60 ans et plus accompagnées de leur conjoint se sont retrouvées autour d'un goûter organisé par la commission des affaires sociales, animé par " Claudette et Michel " (chansons et danses de 1900 à 1940, magie, ventriloque).

COLIS A L'ATTENTION DES CHOMEURS :

La commission offrira courant décembre " un colis alimentaire " aux demandeurs d'emploi inscrits à (L'ANPE, TUC, RMI, SIVP, stage etc...) dont les ressources mensuelles sont inférieures à 2000 F. pour une personne et 3500 F. pour un couple.

POMMES DE TERRE - COMBUSTIBLES - BONS DE NOEL :

Début novembre, une distribution de pommes de terre, et bons de combustible sera faite chez les personnes de 65 ans et plus ne bénéficiant que du minimum vieillesse.

REPAS DE NOEL :

Retenez cette date et pensez à la réserver, le DIMANCHE 3 DECEMBRE aura lieu à la salle Pablo NERUDA, le traditionnel repas de Noël.

Le responsable des Affaires sociales,
Jean-Yves LAULIER.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Médaille de la Famille Française

Mmes Samson et Fillet à l'honneur



Les personnes désirant obtenir cette distinction, doivent en faire la demande au C.C.A.S. (centre social) avant le 15 octobre.

Samedi midi, deux mères de famille ont été honorées par la municipalité, en présence de leurs époux, enfants et petits enfants.

Le maire, M. Jean-François Romy, après avoir rendu hommage à chaque famille, a remis la médaille d'or de la Famille française à Mme Madeleine Samson, mariée en 1953 et mère de neuf enfants : six filles et trois garçons nés entre 1953 et 1970 qui lui ont donné quatorze petits enfants.

Quant à Mme Josette Fillet, elle a reçu la médaille de bronze pour ses six enfants (trois garçons et trois filles). La petite dernière étant née après la demande de médaille de Mme Eillet, elle n'a pu obtenir la médaille d'argent.

Un diplôme et une composition florale ont également été remis à ces deux mères de famille au cours de la réunion qui s'est terminée par un vin d'honneur.

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

DEFINITION :

Permettre à chacun de disposer de ressources minimales pour faire face à des besoins essentiels, favoriser l'insertion sociale et professionnelle des plus démunis de nos concitoyens.

La loi sur le revenu minimum d'insertion vise a donner des droits aux plus pauvres. Mais plus fondamentalement, elle doit permettre d'agir en profondeur pour créer les conditions de la réinsertion des personnes en difficultés.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une allocation différentielle :

Qui complète les revenus existants pour atteindre le montant du Revenu Minimum d'Insertion, selon la taille de la famille.

Au 15 DECEMBRE 1988, le Revenu Minimum d'Insertion est de 2000 F. pour une personne seule, 3000 F pour deux (couple ou parent seul + enfant) 3600 F. pour trois, 4200 F pour quatre, 600 F. de plus par personne supplémentaire.

Il faut bien distinguer le Revenu Minimum d'Insertion, de l'allocation, somme qui sera réellement versée.

Un contrat d'insertion :

Qui s'inscrit dans une démarche définie par la commission locale d'insertion. Il comprend des actions d'insertion sociale ou professionnelle adaptées aux possibilités du bénéficiaire et de sa famille.

Des droits sociaux :

-L' assurance maladie pour ceux qui en étaient privés
-L'allocation de logement sociale sous réserve du respect des normes d'habitat
-L'assurance accidents du travail pour les activités d'insertion.

A QUI S'APPLIQUE - T'IL

Aux plus de 25 ans, ou si vous avez moins de 25 ans et un ou plusieurs enfants à votre charge,une allocation portera la totalité de vos ressources.

BILAN DU R.M.I sur GIBERVILLE depuis sa mise en place :

- 32 DOSSIERS ont été établis par le C.C.A.S. au 31 AOUT 1989
- 5 DOSSIERS ont été établis par l'assistante sociale de ce secteur.

Les personnes désirant tous les renseignements à ce sujet, peuvent s'adresser au C.C.A.S. Tél : 31 72 07 93 tous les après-midi du lundi au vendredi .

Coupures de COURANT - D'EAU - HUISSIER - ETC...

De plus en plus de personnes se trouvent confrontées à des problèmes financiers importants.

En effet, depuis quelques mois nous avons été contactés pour intervenir auprès des organismes EDF - GDF - HUISSIERS afin d'éviter coupures ou saisies.

Nous rappelons aux personnes en difficulté, que ce n'est pas le jour fatidique que nous pouvons solutionner les problèmes, mais au reçu de la facture qu'ils doivent nous contacter afin d'essayer d'obtenir des échéances auprès des administrations ou huissiers.

La Vice-Présidente , B. POLOUCHKINE.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

LOGEMENT :

Nous demandons aux personnes nouvellement installées à GIBERVILLE de bien vouloir se faire inscrire en Mairie.

Pour cela elles doivent se munir :

- de leur livret de famille
- de leur ancienne carte d'electeur
- des carnets de santé des enfants.

De même toute personne changeant d'adresse (dans la commune ou hors commune) est invitée, dans son intérêt, de le signaler en Mairie.

OBJETS TROUVES :

De nombreux objets trouvés sur la commune sont à votre disposition en Mairie (lunettes, clefs, porte-monnaie etc...) venez vous renseigner !

STATIONNEMENT :

Pour la SECURITE et pour FACILITER LA VIE DE TOUS, il est rappelé de respecter les règles de stationnement dans la commune, en particulier aux sorties des écoles (la compréhension de tous est préférable à la répression).

EAU ET ASSAINISSEMENT :

A l'approche de l'hiver, nous vous rappelons que vous devez protéger vos compteurs, vérifier qu'il n'y a pas de fuites (par exemple relever l'index du compteur le soir, le relire le matin...).

Sachez aussi que le mauvais réglage d'une chasse d'eau ou de robinets entraîne une forte consommation. Il vous appartient d'y remédier.

Après la limite de propriété, en cas de fuite prévenir la C.G.E 24 H/24 H au 31 52 01 98.

LES ENCOMBRANTS :
(Sauf gravois, gazon et tontes...)

Ramassage gratuit le premier LUNDI DE CHAQUE MOIS pour GIBERVILLE BOURG et le troisième LUNDI DU MOIS pour GIBERVILLE PLATEAU.

Pour les gravois, possibilité de se rendre directement à la décharge de TOUFFREVILLE (prix modique).

MARDI MADAME :

La commission municipale des affaires sociales a repris ses activités manuelles :

- Couture (coupe, montage, essayage)
- Tricot
- Crochet etc...

Depuis le MARDI 12 SEPTEMBRE de 14 H 15 à 17 H 15 (et tous les mardis) au sous- sol du centre médico--social.

Peinture sur soie :

Depuis le jeudi 14 et tous les jeudis de 14H à 16H à la Résidence des personnes agées (au rez-de-chaussée bas à côté de la laverie)

Les dames et les jeunes filles intéressées sont amicalement invitées. Ces activités sont gratuites (sauf fournitures).

Pour tous renseignements s'adresser à Madame POLOUCHKINE

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS - Comité de GIBERVILLE

ALIMENTATION :

Au cours de l'hiver dernier, nous avons distribué 6500 Kg de nourriture à 120 personnes environ.

Nous espérons renouveler, si nos moyens financiers nous le permettent, ces distributions pour le prochain hiver.

Nous rappelons que c'est grâce aux ventes de vêtements du Mercredi, bourses aux vêtements,quêtes (Mariages) ou dons, que nous pouvons aider les familles ou personnes en difficulté.

VACANCES :

Cet été, nous avons pu faire partir 8 enfants en famille d'accueil (dont 1 en Hollande).

Nous avons subventionné 10 enfants au centre AGLAE et 2 enfants en colonies.

Une famille de 4 personnes a pu pour la première fois partir en vacances.

SORTIE DES OUBLIES DES VACANCES :

Le 1 er Septembre, avec le car mis à notre disposition gracieusement par la municipalité, nous avons emmené 44 enfants pour la journée à RISLE-VALEY-PARK dans l'EURE. Un pique-nique et un goûter leur furent offerts.

BOURSES AUX VETEMENTS :

Une bourse aux vêtements " AUTOMNE-HIVER " aura lieu le Mercredi 11 Octobre à la salle PABLO NERUDA. Le bénéfice de cette bourse (10 % sur la vente) financera des colis alimentaires.

Le local du Secours Populaire (Presbytère rue de l'Eglise) est ouvert tous les Mercredis matin de 10 H à 11 H 30.

Toute personne en difficulté peut rencontrer un responsable.

Ce local est également ouvert à TOUS. Vous trouverez des vêtements d'occasion (hommes, femmes, enfants,bébés)à des prix très bas. Vous ferez des affaires et en même temps une bonne action, puisque les recettes nous permettent d'acheter de l'alimentation, d'envoyer les enfants en vacances, de leur offrir un Noel etc...

Les personnes désirant nous apporter des Vêtements pour alimenter notre vestiaire peuvent nous rencontrer le Lundi de 14 H à 16 H ou le Mercredi matin.

ADRESSER VOS DONS AU CCP N° 3 633 21 T ROUEN ou EN ESPECES A L'UN DES RESPONSABLES.

Pour le comité de GIBERVILLE,
B. POLOUCHKINE

A.G.L.A.E.

Association Gibervillaise pour les Loisirs de l'Adolescent et de l'Enfant

A.G.L.A.E.
17, rue Pasteur
14730 GIBERVILLE

Cet été, à nouveau, le Centre de Loisirs a accueilli de nombreux enfants pendant les mois de JUILLET et AOUT sous le soleil. Tout le monde a passé de bonnes vacances.

CAMP CHARTREUSE :

Malgré un temps incertain, les adolescents et trois animateurs ont pu découvrir la Chartreuse au travers de différentes activités, telles que randonnée pédestre, escalade, spéléo, montain bike, équitation, bref un certain nombre de kilomètres ont été parcourus en rampant, grimpant, pédalant,en galopant.....A l'année prochaine !!!

CAMP FRANCO-BELGE :

Pour la première fois à GIBERVILLE un échange international a eu lieu avec la BELGIQUE au mois de Juillet.

Le groupe Français composé de 12 jeunes de 12 à 14 ans et deux animateurs, Isabelle DUJARDIN et Sébastien DUFRESNE a accueilli 12 Belges accompagnés de trois animatrices.

Ils ont pu découvrir ensemble notre région : CAEN,CHERBOURG, le Pays d'Auge en roulotte . La Suisse Normande, les plages normandes, PARIS lors des festivités du Bicentenaire de la Révolution.

Tout le monde a été satisfait de ce séjour d'autant plus que l'an prochain le groupe des Français partira à la découverte de la BELGIQUE.

à suivre.....!!

Nous rappelons que différentes animations sont proposées durant l'année.

Accueil périscolaire du LUNDI AU VENDREDI de 16 H 30 à 19 H

Le MERCREDI à la journée ou à l'après-midi de 8 H 30 à 17 H 30

Séjour pendant les vacances scolaires.

Les enfants demi-pensionnaires peuvent également bénéficier des activités proposées par des animateurs d'A.G.L.A.E (Martine et Thierry).



Pour tout renseignement contacter :

Centre **A.G.L.A.E.**
17, rue Pasteur - Tél : 31 72 47 97

APPEL DES PIONNIERS DE FRANCE

Deux siècles après la Révolution Française qui proclama la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, il est plus que jamais nécessaire de promouvoir en France, en Europe et dans le monde le respect des " DROITS DE L'HOMME " de l'Enfant.

Le projet de convention Internationale des Droits de l'Enfant, son caractère d'obligation faite aux Etats qui la ratifieront, constituent un pas important.

Son adoption par l'Assemblée Générale de l'O.N.U. fin 89, sa ratification par la France sont une première exigence.

Cela ne résoudra pas tout. Nous savons qu'il faudra rassembler et agir pour que les droits des enfants deviennent des devoirs pour la société toute entière; devoirs en rapport avec les potentialités que recele cette fin de siècle, marquée par les fulgurants progrès des connaissances et par le faitque pour la première fois de toute notre Histoire, un pas important vers le désarmement ait été accompli.

Or, le décalage entre ces nouveaux "possibles " offerts à l'humanité toute entière et la réalité ne cesse de se creuser. La guerre, la famine, lesmaladies, l"analphabétisme, le pillage et le détournement des richesses continuent à faire des millions de victimes sur notre planète, parmi lesquelles les enfants sont les plus touchés.

Dans notre pays qui compte parmi les plus grandes puissances, rien ne devrait empêcher le fait que les enfants y grandissent heureux, se cultivent, accèdent à une formation de qualité, pourvu que les moyens disponibles ne soient pas détournés, dilapidés dans la course aux armements ou dans celle des profits financiers. La réalité, nous le savons est toute autre. La France devrait inverser cette logique afin d'en finir avec la pauvreté, le chômage, de lutter contre l'échec scolaire, d'agir pour éviter tout risque d'holocauste nucléaire.

Nous sommes tous concernés. Il en va de la vie des enfants, de l'avenir de notre société.

C'est pourquoi nous appelons à la constitution des Etats Généraux de l'Enfance, dans le plus large rassemblement possible de tous ceux que l'enfance concerne : parents, éducateurs, enseignants, militants et dirigeants d'associations et de mouvements d'enfants et d'éducation, spécialistes de toutes disciplines, des responsables sociaux, syndicaux et politiques.

La tenue de ces Etats Généraux, des initiatives locales aux Assises nationales, devra contribuer à engager une mise à jour approfondie de la situation des enfants de France. Elle devra approfondir la réflexion sur les droits des enfants et les devoirs de la société, notamment par la mise en correspondance de la Convention des Droits des Enfants et des potentialités immense de notre pays. Elle devra adopter la Déclaration des Droits des Enfants et des devoirs de la société Française à leur égard.

Cette déclaration sera un acte majeur des Etats Généraux. Elle constituera un point d'appui nouveau pour le développement d'actions convergentes pour l'enfance. Les Assises Nationales se dérouleront les 18 et 19 NOVEMBRE 1989, à PARIS.

* Ensemble, nous nous devons d'agir et proclamer les Droits des Enfants et les Devoirs de notre société à leur égard.

* Ensemble, à partir de notre diversité qui constitue précisément notre richesse, nous devons réfléchir et mener des actions convergentes visant à promouvoir et garantir une vraie vie pour tous les enfants.

* Ensemble, appelons au rassemblement et à la préparation la plus large des Etats Généraux de l'Enfance.

ASSOCIATION SPORTIVE DE GIBERVILLE

La saison 89/90 est repartie. Comme tous les ans nous tenons a remercier la municipalité, les commerçants, artisans et toutes les personnes qui nous apportent leur aide financière et matérielle ainsi que les Gibervillais du très bonne accueil qu'ils nous réservent lors de la distribution des calendriers de fin d'année.

L'Assemblée Générale du 2 JUIN 1989 a élu un nouveau bureau pour cette année dont la composition est la suivante :

PRESIDENT .....Michel CUSSY
VICE-PRESIDENT .....Wladislas JUZIO
SECRETAIRE .....Christian ARTEL
SECRETAIRE ADJOINT Marie -Claire GALERE
TRESORIER..... Emmanuel JACQUES
TRESORIER ADJOINT..... Marguerite DOUETIL
MEMBRES :
Mmes Dominique KESLAIR, Paulette PHILIPPE, Mrs André PHILIPPE, Fabrice LECANNELIER, Pierre CASSIGNEUL, Michel RAUSCH, Jean-Jacques HACHET, Yves DUGARD, Roland MOSQUERON, Claude AVRILLON, Joêl DUPARD, Christian MICHON, Daniel DESRETTES, Christian AUBRY, Olivier JACQUES.

Quelques renseifgnements concernant les sections pour toute personne désirant pratiquer un sport ou apporter son aide.

PETANQUE :

Responsable : Christian MICHON
Secrétaire : Françoise FEIRRERA
Trésorier : Michel RAUSCH

Entrainements au stade LUNDI - MERCREDI - VENDREDI 18 H 00.

JUDO : Professeur : Cécile REMONDIN

Les cours auront lieu le MERCREDI à partir de 13 H 30 àla SALLE OMNISPORTS.

GYM . VOLONTAIRE :

Responsable : Marguerite DOUETIL

Entrainement le JEUDI à 20 H 30 SALLE OMNISPORTS.

HAND-BALL

Responsable : Fabrice LECANNELIER
Secrétaire : Stéphane TYPHAIGNE
Trésorier : Yannick MITTELETTE

ENTRAINEUR : Thierry LATINI

Entrainement : le MARDI à 20 H 30 SALLE OMNISPORTS.

TENNIS :

Responsable : Daniel DESRETTES
Secrétaire : Michel JACQUES
Trésorier : Marie-Claire GALERE

Educateurs : Daniel NIEDBALSKI et Fabrice BANVILLE

Cours SALLE OMNISPORTS le JEUDI 17 H 30 à 19 H 30 et le SAMEDI 12 H à 14 H.

BASKET BALL :

Responsable : Roger PHILIPPE
Trésorier : Emmanuel JACQUES

ENTRAINEUR seniors filles : Yannick POULEN

Entrainements SALLE OMNISPORTS le MERCREDI de 18 H 45 à 20 H 30 - VENDREDI de 18 H 45 à 20 H 30.

ENTRAINEUR seniors garçons : Christian ANDRISIK

Entrainement : SALLE OMNISPORTS le MERCREDI de 20 H 30 à 22 H.

ECOLE DE BASKET le MERCREDI à partir de 14 H

FOOTBALL :

Responsable : Olivier JACQUES
Secrétaire : Patrick DUHAMEL
Trésorier : Daniel DONNE

ENTRAINEUR PRINCIPAL : Claude AVRILLON

Entrainements : MARDI - JEUDI de 19 H à 20 H 30.
Dirigeants 1 A Wladislas JUZIO - 1 B Michel LE LIEVRE - Daniel DONNE - Christian JEGOU.

JUNIORS :

ENTRAINEUR : Jean-Jacques HACHET

Entrainements : LUNDI - MERCREDI de 19 H à 20 H 30 .
Dirigeants : Christian AUBRY - Patrick DUHAMEL - Philippe MAUGARD - Jacky MORENO.

CADETS :

ENTRAINEUR : André LEMAIRE
Entrainement : MERCREDI de 19 H à 20 H 30 à DEMOUVILLE.

MINIMES :

ENTRAINEUR : Roland MOSQUERON
Entrainement : MERCREDI de 16 H 30 à 18 H 30
Dirigeants : Paul GANDON - Michel LEMAIRE - Roger ANGEL - André PHILIPPE.

PUPILLES :

ENTRAINEUR : Yves DUGARD

Entrainement : MERCREDI de 15 H à 16 H 15
Dirigeants : Joêl DUPARD - Laurent MOSQUERON.

POUSSINS - DEBUTANTS :

ENTRAINEMENT : MERCREDI de 14 H à 15 H
Dirigeants : Claude AVRILLON - Yves DUGARD - Michel LEMAIRE - Paul GANDON - Jacques LEPETIT - Laurent MOSQUERON - David DUVAL.
Le Président de l' A.S.G. Michel CUSSY

Comité des fêtes

Tout au long de l'année, le comité des fêtes a essayé de vous distraire avec ses activités.

Le 13 MAI, grand critérium cycliste avec une participation de 120 coureurs.

Le 25 JUIN, le rallye touristique, nous a permis de visiter la route des moulins. 28 voitures participaient à cette épreuve.

Le 14 JUILLET vin d'honneur.

Cette année, la traditionnelle fête locale a été célébrée les 15, 16 et 17 SEPTEMBRE avec un éclat particulier puisqu'elle était placée sous le signe de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française.

Pour cet événement exceptionnel, les enfants des écoles bénéficièrent de la " journée du Maire " et purent, ainsi, participer aux manifestations de Vendredi après-midi :

Le concours de dessin-peinture accueillit plus de 60 enfants de 6 à 12 ans qui, sous la direction de Daniel LEVEE, purent donner libre cours à leur imagination sur le thème de la Révolution. Le jury, composé d'institutrices qui apportèrent gentiment leur contribution, eut bien du mal à départager les excellentes productions.

Un peu plus tard, Gérard GAILLARD (professeur d'E.P.S. au collège et Conseiller municipal) proposa, sur le stade, le jeu de la sioule, ancêtre du rugby. Ilpermit aux jeunes participants de se défouler...

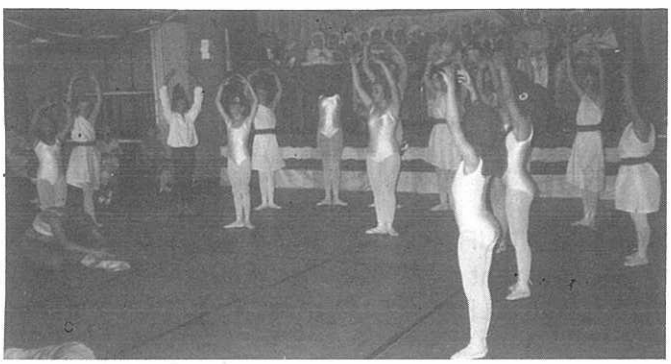



Le soir, à la salle omnisports, la troupe PASA présenta un spectacle de chansons retraçant chronologiquement l'Histoire de la période révolutionnaire. Plus de 400 personnes applaudirent ce spectacle de qualité.

Ensuite, aux accents de la " fanfare Gibervillaise " et de " l'étoile Caennaise ", la retraite aux flambeaux, réunissant jeunes et anciens, se rendit vers la salle Pablo NERUDA, où eut lieu le bal publique.

Le samedi après-midi, dans notre salle des fêtes, des animations " non-stop " furent proposées

* La chorale AMUNDIVILLA, en tenue d'époque, interpréta avec brio des airs de cette période, si riche au niveau de la création.

* Des éléves de l'école de danse du SIVOM présentèrent des chorégraphies signée Noêlle VEREL, leur professeur.

* L'orchestre de jeunes de l'école de musique se fit particulièrement apprécier.

Le soir, des animateurs et des enfants d'A.G.L.A.E. enthousiasmèrent les 500 personnes présentes grâce à leur interprétation de la comédie musicale montée par Robert HOSSEIN d'après les " misérables " de Victor HUGO.



Le dimanche matin, une promenade en vélo animée par les dirigeants du vélo-club Gibervillais, réunit 33 participants de tous les âges qui effectuèrent, à travers la plaine de CAEN, une sortie sympathique, dans la bonne humeur.

En outre, les activités traditionnelles de la Fête (stands forains, foire à la farfouille, feu d'artifice) n'ont pas été délaissées.

Je suis persuadé que le nombreux public gardera un excellent souvenir de cette fête 89 particulièrement réussie.

Je remercie tous les bénévoles qui ont contribué au succès de ces trois jours et la municipalité qui, grâce à l'octroi d'une subvention supplémentaire, a permis la gratuité des spectacles proposés.

Le Président : M. POLOUCHKINE

VELO-CLUB GIBERVILLAIS

Sous le signe du Bicentenaire

C'est par une matinée ensoleillée que le vélo-club organisait sa randonnée cyclo ouverte aux petits et aux grands. Le départ fut donné à 9 Heures place du marché et quarante amoureux de la petite reine, s'étaient donnés rendez-vous pour une distance de 35 Km.

Un peloton groupé traversait les communes de GRENTHEVILLE, SOLIERS, BOURGUEBUS, LA HOGUE, COUTEVILLE, BENOUVILLE, BELLENGREVILLE, EMIEVILLE, SANNERVILLE, CUVERVILLE et rejoingnait ensuite notre commune.

40 participants au départ, mais également à l'arrivée. Chacun avait terminé son parcours, fatigué mais fier.

Je pense que l'on peut féliciter les enfants pour avoir effectué tout ce parcours.

" CHAPEAU VELO "

Les participants réclamèrent un " Bis " et le Vélo-Club promettait de renouveler au printemps prochain.

Après l'effort, le réconfort et ce petit monde se retrouvait pour le traditionnel " Pot de l'amitié " à la salle des fêtes... A bientôt donc !

Le Responsable : A. DABANCOURT

LA FANFARE GIBERVILLAISE

La fanfare Gibervillaise informe la population qu'elle recrute des musiciens.

L'inscription est gratuite et l'âge minimum est de 12 ans.

La fanfare a effectué plusieurs défilés dans l'année :

- 14 JUILLET..... LION SUR MER
- 15 AOUT..... ROUEN
- 15 et 17 SEPTEMBRE .....GIBERVILLE

Et pour récompenser les musiciens, nous avons fait le 6 Août un voyage à la MER DE SABLE. Et nous organisons un repas entre musiciens chaque année.

RENSEIGNEMENT POUR LES INSCRIPTIONS :

Salle Pablo NERUDA le LUNDI et JEUDI de 19 H à 20 H ou chez Monsieur DEPONT - 10, rue des bleuets à GIBERVILLE. Tél : 31 83 29 29.

TAROT CLUB DE GIBERVILLE

Monsieur JOUY Jacky
60, rue de la Liberté
14730 GIBERVILLE

Depuis le dernier bulletin, nous avons eu 2 nouveaux titres au club de Giberville. L'équipe de Monsieur HERVE Robert/CANAUD Sylvain/DELACOTTE , Jeanne - MARIE/GUYOT Serge ont représenté le Club de GIBERVILLE àla finale du championnat de France.

Nous avons remporté le titre de CHAMPION DE FRANCE en triplette, très bel exploit.

La finale équipe à DEAUVILLE, qui se déroula en JUIN a vu la victoire en espérance de l'équipe GILDEMAYN Alain/VACHER Pierre/ BOMMET Jean-Marie/Jouy Jacky, champion de Normandie 1988/1989 qui représentera la Normandie en octobre pour le titre supprême.

Le club de GIBERVILLE encore une fois montre toutes ses qualités et il est reconnu au niveau national.

Le Président : JOUY Jacky

Club de l'Amitié

Après le succès de notre voyage du 10 MAI, nous avons repris nos jeudis Club du printemps et de l'été avec diverse animations pour tous les goûts: concours de belote, dominos, boules, loto...

Le 1 er JUIN " FETES DES MERES " il fut offert un goûter aux personnes présentes et une rose remise à chaque maman. Madame ROMY nous fit l'honneur de sa présence. Monsieur le Maire s'étant excusé retenu par un conseil de classe.

Le 15 JUIN nous avons souhaité un bon anniversaire à tous les adhérents nés dans le premier semestre. Tous reçurent un petit cadeau.

Le 21 JUIN " FETE DES PERES " le pique-nique organisé pour la circonstance à Cabourg dans la propriété de la ville de MONDEVILLE fut très apprécié, avec concours de boules sur place par un temps magnifique, avant le retour, goûter offert par le club et cadeaux aux Messieurs.

Les 18 - 19 et 20 AOUT, dix huit adhérents participèrent à un voyage dont ils gardent un excellent souvenir avec visite d'une cave en ANJOU, d'un musée des vieux métiers dans le Chaletais, de la Venise Verte dans le Marais POITEVIN avec promenade en barque . Le spectacle du Puy du Fou qui réuni chaque fois dix mille spectateurs; retour après visite du parc floral d'ARON par la côte avec déjeuner aux Sables d'Olonne. Restauration et Hôtellerie de premier choix.

Mercredi 13 SEPTEMBRE voyage avec deux cars à le " ROZEL " près de Flamanville. Cent personnes passèrent une journée très agréable. Le repas avec une superbe assiette de fruits de mer compléta la randonnée nationale à travers les marais de CARENTAN et la Corniche dominant l'ancienne mine de Dielette et la centrale nucléaire.

Je termine en remerçiant particulièrement les membres du conseil d'Administration qui rendent visite à nos adhérents malades soit à l'hôpital, cliniques, maisons de repos ou à domicile.

Le Président P. ARTEL

ACPG - CATM - TOE

Section de GIBERVILLE
Tél : 3172 38 63

Lorsque ce bulletin vous parviendra cela fera un an que je me suis adressé à vous.

Je m'adresse bien sûr à vous anciens combattants de GIBERVILLE qui ne faites partie d'aucune organisation, seuls trois d'entre vous sont venus nous rejoindre, et je ne pense pas qu'ils le regrettent, cependant je reste persuadé que vous êtes encore nombreux à pouvoir le faire.

Au cours de l'année qui s'achève les camarades de la section ont organisé outre les repas du 11 Novembre et 8 Mai, une galette des rois le 22 Janvier et, pour la première fois depuis notre création nous avons mis sur pied le Dimanche 11 Juin 1989 une sortie en car en direction de VIVIERS SUR MER - CANCALE - LA POINTE DU GROUIN avec déjeuner à SAINT MALO. Toutes ces manifestations se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse avec un nombre de plus en plus important de nos parents et amis.

Cela est encourageant et demande à être renouvelé et démontre une fois de plus s'il en était besoin que plus nous serons d'adhérents à la section plus nous pourrons envisager d'activités.

Anciens Combattants de 39-45, combattants d'Algérie et T.O.E. venez nous rejoindre vous serez bien accueillis.

Le Président , J. ANDRE

L'association intercommunale du plateau

vous fait part des activités prévues pour 89 - 90

29 Octobre 89 : Foire à la Farfouille
18 Novembre 89 : Concours de Belote
9 Décembre 89 : Soirée Choucroute
23 Décembre 89 : Arbre de Noël pour les enfants du plateau.

mi-Janvier 90: Galette des Rois
17 Février 90 : Carnaval de Mondeville
Mars : Concours de Belote
Avril : Concours de Pétanque
Avril - Mai : Kermesse des Associations à Mondeville.
Mai : Foire à la Farfouille
21 Juin : Fête de la Musique à ND des travailleurs avec le concours de la chorale " AMUNDI-VILLA " et l'ensemble " Crescendo " du SIVOM .
14 : Juillet Grande Fête au plateau place desTilleuls avec stands et Fête Foraine. Retraite aux Flambeaux et Bal 14 Juillet.

En prévision : Jeux Intercommunes au plateau Mondeville - Colombelles - Giberville.
24 Juin: Fête des Feux de la Saint Jean

Le but de l'association est de rassembler les habitants autour d'animations, de loisirs, de jeux pour adultes et enfants et de participer aux manifestations de loisirs locales-soient intercommunales, soient interquartiers soient inter associations.

Le Président Christian Marie

Maisons fleuries

Comme chaque année, un jury constitué de Monsieur HEUZE, Madame POLOUCHKINE, Monsieur MAURICE et Madame GRIMOULT pour le bourg de GIBERVILLE, de Mesdames TEIGER et DUDOUET pour le plateau et de Messieurs LOPEZ et HEUZE pour la Résidence ont décerné différents prix pour le fleurissement de notre commune ; il est à noter que de nombreux GIBERVILLAIS ont fait beaucoup d'efforts pour fleurir leur maison ou balcon et que le choix fut difficile. Voici néanmoins le palmarès 1989 :

PAVILLONS :

1 - 181 points - Mr & Mme FOUCHET Michel
(16, rue Jules Ferry) 3ème fois
2 - 175 points - Mr & Mme RADZIVAN Bernard
(4, rue du centre)
3 - 174 points - Mr & Mme MIRLINK Joseph
(2, rue de l'Eglise
4 - 173 points - Mr & Mme JUZIO Wladislas
(59, rue du centre)
5 - 172 points - Mr & Mme NEDELLEC Claude
(10, rue de la Libération)
6 - 163 points - Mme COLLET Raymonde
(3, rue André Gide)
7 - 160 points - Mr & Mme SAVARY André
(3, rue Denis Diderot)
8 - 158 points - Mme ARMAND Yvette
(5, rue de l'Eglise)

PAVILLONS LOCATIFS :

1 - 169 points - Mr & Mme REMONDIN Yves
(12, impasse de l'Orangeraie) 1 er fois
2 - 155 points - Mr & Mme TRONCHI Pierre
(23, impasse de l'Orangeraie)
2 - 155 points - Mr & Mme MALHERE René
(10, rue Elsa Triolet)
3 - 152 points - Mr & MMe GASSON Louis
(9, impasse de l'Orangeraie)

BALCONS FLEURIS :

1 - 173 points - Mme VASSEUR Monique
(3291, Résidence Les Carlettes) 2 ème fois
2 - 167 points - Mr & Mme LAIGNEL Louis
(3268, Résidence Les Carlettes)
3 - 151 points - Mr & Mme VERNON Jean-Louis
(3266, Résidence Les Carlettes)
4 - 136 points - Melle MOULIN M.C
(3260, Résidence Les Carlettes)
5 - 126 points - Mr et Mme LIREUX Yves
(1, rue de la Fraternité) PRIX ENCOURAGEMENT.

PLATEAU :

1 - Mr & Mme BARAN Jean
(1/1 Allée de la Pigeonnière) 1 er fois
2 - Mr & Mme DUFOUR Gilbert
(6/1 rue des Marguerites)
3 - Mr & Mme CAILLEAU Marcel
(2/3 Allée du Clos Neuf)

BALCONS FLEURIS RESIDENCE DES PERSONNES AGEES :

1 - MR & Mme LOEGEL (2 ème fois)
2 - Mme COUSIN
3 - Mme DEMEAUTIS
4 - Mme ENGUERRAND
5 - Mme BELLENGER
6 - Mme GABRIEL
7 - Mme DOMINSKI

Une réception officielle a eu lieu le 29 SEPTEMBRE 1989 à la Mairie de GIBERVILLE.

De plus, dans le cadre du concours

départemental des Maisons fleuries, nous avons présenté les deux premiers des Maisons fleuries du concours local.

Un jury départemental se réunira au début du mois de Septembre et fera son choix exclusivement sur deux diapositives que nous avons envoyées. Une remise officielle aura lieu en fin d'année.

Espérons que nos deux lauréats seront retenus. Nous leur souhaitons bonne chance !

Bravo à tous, et continuez à fleurir vos demeures afin de rendre notre commune toujours plus gaie et attrayante !

L'Adjoint responsable, P. HEUZE

Fêtes et cérémonies

NOCES DE DIAMANT DE
Monsieur et Madame BOCCHINI
le SAMEDI 29 JUILLET 1989

Le 29 JUILLET 1989, les Noces de Diamant de Monsieur et Madame BOCCHINI furent célébrées. Après lecture de l'acte, Monsieur Jean-François ROMY, Maire s'adressait aux Epoux :

" Chers Madame et Monsieur BOCCHINI

Il y a 10 ans, lorsque nous fêtions içi-même vos Noces d'Or, je vous avais lancé le défi de nous retrouver pour marquer vos 60 années de vie commune.

Présents au rendez-vous, vous avez parfaitement respecté votre engagement puisque nous célébrons aujourd'hui vos Noces de DIAMANT. Voilà une performance qui relève de l'exploit tant cette situation est exceptionnelle. Félicitations !

Votre présence ici, entourés des vôtres, des représentants de la Ville et de vos amis est vraiment symbolique.

C'est le symbole de l'amour, de la sérénité de l'harmonie née sans nul doute de concessions réciproques nécessaires pour traverser les épreuves et les drames de la vie. Je sais que vous avez toujours su faire front en commun devant les difficultés et les obstacles. Je sais également que vous avez prioritairement tout mis en oeuvre pour préserver l'unité familiale avec vos deux enfants pour lesquels vous avez consenti tant de sacrifices et échafaudé tant de projets, aujourd'hui comblés.

N'est-ce pas pour les " protéger ", Monsieur BOCCHINI, que vous vous êtes engagé volontaire pour repousser l'occupant ?

Quel courage et quelle force morale dont vous avez fait preuve, Madame BOCCHINI, pour élever seule vos enfants alors que votre mari était prisonnier durant plus de 5 ans.

Mais cette " étape " illustre bien ce qu'a été votre vie marquée par l'opiniâtreté et l'abnégation.

" Quand on s'est marié, on avait tout dans la même valise "! m'avez-vous confié. Ce départ difficile accroît vos mérites et permet de valoriser le chemin parcouru? En effet, petit à petit, vous avez pu réaliser vos objectifs grâce à votre travail, à votre hygiène de vie et à vos qualités morales.

Vous êtes très fiers d'avoir pu communiquer à vos deux fils cette vertu qu'est le goût à l'effort, indispensable pour traverser le quotidien, la tête haute.

Cette qualité, facteur d'équilibre et souvent privilège des gens humbles,est forcément " payante à terme ".

C'est aussi votre volonté et votre détermination qui vous ont permis d'édifier, rue de la Plaine, ce petit nid douillet et fort agréable qui - depuis 26 ans - suffit largement à votre bonheur avec d'un côté les fleurs et de l'autre ce très beau potager.

Monsieur et Madame BOCCHINI, vous donnez une image rassurante du couple à une époque ou l'on voit tant de familles déchirées à cause de la faiblesse morale, de l'égoîsme ou de la convoitise.

Malgré les vicissitudes de la vie, malgré une vie professionnelle rude et pénible (42 années dans les poussières du chemin de fer de la S.M.N.) pour Monsieur BOCCHINI vous avez conservé un état de fraîcheur étonnant .

A vous voir si alertes et si lucides, il est impossible de deviner votre âge. En outre, vous paraissez toujours de bonne humeur et souriants.

Cette jovialité, ce caractère régulier, cette discrétion qui vous honore vous permettent de compter de nombreux amis, notamment au " Club de l' Amitié " dont vous ne manquez jamais les animations. (Maître François est un passionné de la pétanque : c'est un pointeur redoutable...)

Je me fais le porte-parole de tous ceux qui vous apprécient pour vous dire combien nous sommes heureux de partager le bonheur, la joie qui vous anime et la fierté qu'éprouvent certainement vos enfants, vos cinq petits enfants et votre arrière petit fils.

Tous, nous souhaitons que vous conserviez

encore longtemps cette forme actuelle et cet état d'esprit.

Et pourquoi pas des Noces de Platine en 1999 ?

" SIATE SICURI CHE E QUELLO CHE DESIDERO DI PU TAHTI AU GURI ".

Une présentation florale, offerte par la municipalité, fut remise aux heureux époux.

L'Adjoint responsable, Philippe HEUZE



DECOUVRONS GIBERVILLE.....(2)

Comme nous l'évoquions dans le précedent Bulletin Municipal N° 27, notre commune malgré son importance a laissé peu de traces dans les archives.

Ceci explique, sans doute, pourquoi jusquà ces dernières années elle était peu connue des historiens.

Toutefois, des découvertes contemporaines et d'autres plus récentes (la dernière en AVRIL 1989 à la limite de GIBERVILLE et de DEMOUVILLE) pourraient éclairer et enrichir l'histoire de notre commune .

Penchons-nous aujourd'hui sur le NOM de notre commune.

Il semble qu'on puisse l'attribuer à un riche propriétaire terrien de L'EPOQUE MEROVINGIENNE (voir N° 27) qui avait pour nom GIBERTUS.

Comme nous le verrons plus tard, il y a de fortes chances que notre village faisait commerce avec les Anglo-saxons.

Il est intéressant et instructif de suivre l'évolution, au fil des siècles et des événements, du nom de notre village.

C'est une façon d'aborder l'histoire de FRANCE et celle de notre région.

Essayons de faire ce parallèle à l'aide de quelques repères. De cette façon, peut-être que le nom de notre village s'animera quelque peu pour vous .

N.R : Nous avions lancé un appel dans le N° 27 à ceux que l'histoire de notre commune intéressent.

Nous le renouvelons en précisant que nos prochains articles concerneront plus spécialement : l'Eglise et monuments de GIBERVILLE, les richesses archéologiques, l'évolution de la population, la vie à GIBERVILLE dans le temps, l'occupation et la libération, son développement...

Adressez-vous en Mairie . Claude ROMY

DATES	NOMS	ROIS DE FRANCE	EVENEMENTS
Avant **750**	GIBERTUS	Mérovingiens Carolingiens	(voir N° 27) CHARLEMAGNE
1078 **1082**	GUESVERVILLA GOISBERTIVILLA	Philippe 1er 1060 - 1108	Conquête de l'ANGLETERRE par les NORMANDS
		Louis VI le Gros (1108 - 1137)	HENRI Ier (1100 - 1135) et HENRI II (1154 - 1189)
		Louis VII le Jeune (1137 - 1180)	Rois d' Angleterre, possédaient en outre le Duché de Normandie
1198	GUBERVILLA	Philippe II dit Philippe Auguste (1180 - 1223)	Philippe Auguste prononce la confiscation de la Normandie aux dépens des ANGLAIS (1204)
		Louis IX dit Saint Louis (1226 - 1270)	Par le Traité de PARIS (1259) obtient des Anglais l'abandon de la Normandie.
Vers **1350**	GUIBERVILLA	Philippe Le Bel (1285 - 1314)	Révolte à CAEN - Dure répression
		Louis Le Hutin (1314 - 1316)	
		Charles IV Le Bel (1316 - 1322)	
			La grande peste (1348) Révolte :La Jacquerie (1358)
1371	GUIBERVILLE	Charles VI (1380 - 1422)	Désordre - Banditisme Ruine du Pays
1418	GUYBERVILLE	Charles IIV (1422 - 1461) (Jeanne d'Arc)	GUERRE DE CENT ANS (1337 - 1453)
1450	GESBERVILLA		
1471	GILBERVILLE	Louis XI (1461 - 1483)	Création de la poste aux chevaux Introduction de l'imprimerie à PARIS Début de l'unité nationale

- PHARMACIES -

SECTEUR DE TROARN

SERVICE D'URGENCE 1989

DEUXIEME SEMESTRE

La garde est assurée du Samedi soir 20 H au Dimanche soir 21 H

DATE	PHARMACIEN DE GARDE			
DIMANCHE 1 OCTOBRE	Mme BEUNEICHE	5, rue du Général Leclerc	SANNERVILLE	31 23 20 57
DIMANCHE 8 OCTOBRE	M. BLIN	50, route de Rouen	TROARN	31 23 31 18
DIMANCHE 15 OCTOBRE	Mme FAUCHER	3, Avenue de la Liberté	COLOMBELLES	31 72 40 13
DIMANCHE 22 OCTOBRE	M. FOURMY	13, rue du Centre	DEMOUVILLE	31 72 36 26
DIMANCHE 29 OCTOBRE	M. JARDIN	18, rue Petite Justine	BAVENT	31 78 89 02
MERCREDI 1 NOVEMBRE	Mme BEUNEICHE	5, rue du Général Leclerc	SANNERVILLE	31 23 20 57
DIMANCHE 5 NOVEMBRE	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31 78 76 87
SAMEDI 11 NOVEMBRE	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31 72 00 79
DIMANCHE 12 NOVEMBRE	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31 72 00 79
DIMANCHE 19 NOVEMBRE	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31 72 40 07
DIMANCHE 26 NOVEMBRE	Mme RULLIER	34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31 72 37 39
DIMANCHE 3 DECEMBRE	M. WAGNER	25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31 72 00 79
DIMANCHE 10 DECEMBRE	Mme BEUNEICHE	5, rue du Général Leclerc	SANNERVILLE	31 23 20 57
DIMANCHE 17 DECEMBRE	M. BLIN	50, route de Rouen	TROARN	31 23 31 18
DIMANCHE 24 DECEMBRE	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31 78 76 87
LUNDI 25 DECEMBRE	M. LEBOUCHER	7, rue des Airbornes	RANVILLE	31 78 76 87
DIMANCHE 31 DECEMBRE	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31 72 40 07
LUNDI 1 ER JANVIER	M. LE MOAN	21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31 72 40 07

MEDECINS DE GARDE DE OCTOBRE à DECEMBRE 1989

DOCTEURS :

AMIOT	31 23 32 33	TROARN
ARDAENS	31 78 83 83	BAVENT
BAILLEUL	31 72 27 00	GIBERVILLE
BEAU	31 23 32 33	TROARN
BEUZELIN	31 72 25 34	CUVERVILLE
BIDAUD	31 72 04 85	DEMOUVILLE
COLLIN	31 72 39 26	GIBERVILLE
DANIEL	31 72 50 46	COLOMBELLES
DESPLANCHES	31 72 40 06	COLOMBELLES
FRANGER RITEAU	31 78 87 39	BAVENT
GIMIE	31 72 39 26	GIBERVILLE
LOUVET	31 23 35 19	SANNERVILLE
MALTRET	31 78 78 06	RANVILLE
MANSON	31 72 40 06	COLOMBELLES
MAYAUD	31 96 09 76	TROARN
RASSANT	31 72 40 06	COLOMBELLES
SAUVAJON	31 72 04 85	DEMOUVILLE
VAUX	31 78 78 06	RANVILLE
ZENOU	31 72 37 59	GIBERVILLE

1 OCTOBRE	Docteur DESPLANCHES
8 OCTOBRE	Docteur FRANGER/RITEAU
15 OCTOBRE	Docteur COLLIN/GIMIE
22 OCTOBRE	Docteur LOUVRET
29 OCTOBRE	Docteur MALTRET
1 NOVEMBRE	Docteur BEUZELIN
5 NOVEMBRE	Docteur MANSON
11 NOVEMBRE	Docteur RASSANT
12 NOVEMBRE	Docteur RASSANT
19 NOVEMBRE	Docteur MAYAUD
26 NOVEMBRE	Docteur RASSANT
3 DECEMBRE	Docteur SAUVAJON
10 DECEMBRE	Docteur VAUX
17 DECEMBRE	Docteur ZENOU
24 DECEMBRE	Docteur SAUVAJON
25 DECEMBRE	Docteur SAUVAJON
31 DECEMBRE	Docteur ZENOU
1 JANVIER	Docteur ZENOU

GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie, délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domicile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 350 F	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur (inscription sur les listes électorales de la commune	A la mairie du domicile (entre le 1er janvier et le 31 décembre) période de révision des listes	Carte d'identité	Gratuit	
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à faire à la mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Dép. 144 F Nat. 600 F Bi. Dép. 256 F Gibier d'eau 45 F	
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	Joindre enveloppe affranchie à 2,20 F
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom date du décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex	Fiche Individuelle ou photocopie P.I.	Gratuit	
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit	
Carte d'identité valable 10 ans	A la mairie Délai de délivrance une semaine Délai 10 jours	2 photos récentes 1 timbre fiscal Livret de famille, extrait de naissance et ancienne carte	1 timbre fiscal à 115 F	Pour première demande perte ou vol fournir 1 ext. acte naissance avec filiation
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

(1) Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.

Une fois de plus, nous remercions les aimables annonceurs sans lesquels nous ne pourrions assurer la parution de ce bulletin municipal.

MICHEL VARON

MÉCANIQUE AUTO
POIDS LOURDS
STATION DE LAVAGE
TÔLERIE - PEINTURE

EXPOSITION DE VOITURES
NEUVES ET OCCASIONS
SUR 500 m²

ZAC LAZZARO - 14460 COLOMBELLES
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
Tél. 31 72 41 19

COMPOSITIONS FLORALES
La Grange à Fleurs
GRAINES
94, rue du Centre ARTICLES FUNERAIRES
14840 DEMOUVILLE **Tél. 31 72 17 08**

S.A.C.L.
SOCIETE D' APPROVISIONNEMENT
Avenue de la Liberté
carrefour LAZZARO 14460 COLOMBELLES
Tél : 31.72.40.24.
Bières - Vins Fins - Spiritueux
- Champagnes- Calvados .
VINS **(au détail)**

GARAGE
NORMANDIE-BRETAGNE
Dominique POUETTRE
23, route de Rouen
14730 GIBERVILLE
Tél. 31 72 37 54

Graphic-Conseil

● IMPRIMERIE / SERIGRAPHIE ● PHOTOCOMPOSITION ● CONCEPTION PUBLICITAIRE

Boulevard de l'Europe - Zone Industrielle - 14540 BOURGUEBUS - ✆ 31.79.03.56

APPELEZ EN CONFIANCE

S.O.S. AMBULANCES

24 HEURES SUR 24



7 JOURS SUR 7

31.52.14.93

B. VIEL - 5, rue Albert Viel, 14120 MONDEVILLE

(Transport de corps avant mise en bière)

Béton de France

des mètres cubes de solutions

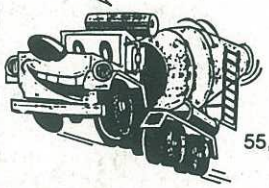

REGION NORMANDIE II
SECTEUR CALVADOS
55, rue de Liberté - 14730 GIBERVILLE
Tél. 31.72.36.72

unico

VOTRE SUPERMARCHÉ système U

GAZ BUTANE | ESSENCE | GASOIL

PRESSE

Poissonnerie le vendredi

Du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

Rue Pierre de Coubertin GIBERVILLE
Tél. 31 72 20 71

DEVIQ normandie

DEVIQ NORMANDIE spécialiste du terrain à bâtir DANS VOTRE COMMUNE

Vous propose :

— des terrains derrière le CES lotissements Les Granges : 600 m² 146 900 F TVA incluse
— des terrains en ZI et commerciales (secteur du Martray) à 80 F le m² exonérés de taxes professionnelles pendant 2 ans.

RENSEIGNEMENTS :
39, av. du 6-Juin CAEN
Tél. 31 86 26 83

BON POUR DOCUMENTATION :

NOM : _____

ADRESSE : _____

_____ **TÉL :** _____